

19 avr 1999 -17:00

## Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 19 avril 1999

Le Conseil des Ministres s'est réuni au 16 rue de la Loi, le lundi 19 avril 1999, de 13h00 à 13h30, sous la présidence du Premier Ministre Jean-Luc Dehaene. A la demande de l'OTAN (\*) et sur proposition du Ministre de la Défense nationale, le Conseil des Ministres a approuvé l'engagement de quatre F-16 supplémentaires dans le cadre de l'opération-OTAN «Allied Force». Elle portera la présence militaire belge, à Amendola (Italie), à maximum 192 personnes. Les frais supplémentaires résultant de cette mise à disposition sont estimés à 9,5 millions de francs par mois. (communiqué 1 du 19/04/1999). Par ailleurs, le Conseil des Ministres a eu une discussion sur la +déclaration de révision de la constitution. (communiqué 2 du 19/04/1999)

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale  
Communication externe  
Rue de la Loi 16  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 02 11  
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael  
Service Rédaction (FR)  
+32 2 287 41 92  
+32 477 59 14 37  
[christophe.springael@premier.fed.be](mailto:christophe.springael@premier.fed.be)

Thomas Ferri  
Service Rédaction (NL)  
+32 2 287 41 42  
+32 471 67 07 73  
[thomas.ferri@premier.fed.be](mailto:thomas.ferri@premier.fed.be)

19 avr 1999 -17:00

Appartient à Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 19 avril 1999

## Envoi de quatre F-16 supplémentaire pour les actions de l'OTAN

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

19 avr 1999 -17:00

Appartient à Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 19 avril 1999

## Révision de la Constitution

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe